



CLASSIQUES
GARNIER

LECUPPRE (Gilles), « Fuir l'influence d'une belle-mère à poigne. Les raptus de Jean IV de Brabant », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 39, 2020 – 1, p. 119-132

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10742-2.p.0119](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10742-2.p.0119)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

LECUPPRE (Gilles), « Fuir l'influence d'une belle-mère à poigne. Les rapt de Jean IV de Brabant »

RÉSUMÉ – Emmené à la hâte à deux reprises par son propre entourage, de crainte qu'il ne tombe sous l'influence de sa belle-mère, le duc de Brabant Jean IV a en outre fait l'objet d'une tentative de rapt à l'initiative de celle-ci quelques années plus tard. C'est qu'on disait ce prince influençable en raison de sa jeunesse. Mais ne s'agit-il pas là d'un stéréotype commode et d'ailleurs très en vogue dans les années 1400 ? L'article s'efforce de déconstruire la mauvaise réputation de cette cible mouvante.

MOTS-CLÉS – Masculinité, jeunesse, propagande, XVe siècle, prince fragile

LECUPPRE (Gilles), « Fleeing the influence of a strong-willed mother-in-law. The abductions of John IV, duke of Brabant »

ABSTRACT – Having been twice hastily abducted by his own entourage for fear that he might have fallen in the control of his mother-in-law, the duke of Brabant John IV was, on top of all that, nearly kidnapped on her initiative some years later. He has indeed been considered as suggestible due to his young age. But it might well result from a convenient and commonplace stereotype of the 1400s. This article will attempt to deconstruct the bad reputation of that moving target.

KEYWORDS – Manhood, youth, propaganda, fifteenth century, fragile prince

FUIR L'INFLUENCE D'UNE BELLE-MÈRE À POIGNE

Les rapt de Jean IV de Brabant

Il ne faut pas s'y méprendre : le présent article ne constitue pas à proprement parler un nouveau jalon dans l'histoire des belles-mères, qui a récemment acquis ses lettres de noblesse¹. C'est plutôt d'un gendre malmené qu'il s'agit. Si rapt il y a bien eu, le duc ne s'est jamais retrouvé entre les mains de sa belle-mère, qui était aussi sa tante, à l'issue de ceux-ci.

L'objet de cette réflexion sera l'articulation entre la figure du prince faible – ou plutôt une de ses déclinaisons possibles, celle du prince jeune (d'autres existent : le prince enfant, le prince débile, le prince malade, le vieillard, etc.²) – et les menées d'une comtesse déterminée aux méthodes parfois résolument violentes et spectaculaires, mais aussi d'un parti qui s'oppose à elle.

Jean IV de Brabant a laissé un souvenir contrasté : celui d'un fondateur, en 1425, d'une université, et non des moindres – celle de Louvain –, même si son rôle dans le processus est parfois revu à la baisse, mais surtout celui d'un dirigeant à la réputation désastreuse qu'aucun historien n'a tenté de redresser. Pour Raymond Van Uytven, dans son *Histoire du Brabant*, il est assurément « un des souverains les plus faibles que le Brabant ait connus », qui n'aurait « jamais eu le contrôle de la situation » et qui aurait mené « une politique sans aucune consistance, trop influencé par son entourage ». L'auteur ajoute significativement : « à sa décharge, il était fort jeune » et avait à faire face à « d'énormes problèmes financiers³ ».

1 *L'étonnante histoire des belles-mères*, éd. Y. Ripa, Paris, Belin, 2015.

2 Voir par exemple G. Lecuppre, « L'oncle usurpateur à la fin du Moyen Âge », *La parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, éd. M. Aurell, Turnhout, Brepols, 2010, p. 147-156 ; Id., « Déficience du corps et exercice du pouvoir au XIV^e siècle », *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies*, XXII : *Le Corps du Prince*, 2014, p. 705-719.

3 *Histoire du Brabant : du duché à nos jours*, éd. R. Van Uytven, Zwolle, Waanders, 2004, p. 164-167.

Comme une confirmation à cet état de fait, il faut signaler à son encounter deux rapt et une tentative avortée de rapt accompagné d'un coup d'État caractérisé, comme nous allons voir. Le plan adopté entremêlera une brève évocation des circonstances et une tentative d'approche plus sensible aux représentations et à la communication politiques, envisageant successivement la fuite de Jean IV comme seule ressource pour échapper à la mise sous tutelle (1) d'une belle-mère et d'une épouse soudées dans la préservation par tous les moyens de leur ensemble territorial (2), avant de reposer plus attentivement la question de la nature du prince faible et la soumettre à une certaine déconstruction (3).

STRATÉGIE DE LA FUITE

Les deux rapt qui sont presque le prétexte de cette étude atteignent au paroxysme de la discrétion et constituent une sorte de caricature de la négation des faits par les médiévaux eux-mêmes. Les sources se font particulièrement pudiques pour ces deux occurrences. Conformément à la théorie établie dans l'introduction à ce thème, on ne décèle pas de mots spécifiques pour qualifier deux départs précipités, dont l'un s'est accompagné d'un gros mensonge. Nous disposons simplement d'une confirmation indirecte de leur existence par des comptes des Archives Générales du Royaume, qui attestent la présence du duc en d'autres lieux que Bruxelles et Vilvoorde, où il se trouvait avant de disparaître comme par enchantement⁴.

L'épisode d'avril 1420, au lendemain du Vendredi Saint, peut être qualifié de rupture des négociations. En effet, au matin du deuxième jour des pourparlers entre Jean, d'une part, et son épouse Jacqueline flanquée de sa mère Marguerite, d'autre part, le duc ne reparait pas, emmené par ses conseillers du moment, qui ont de bonnes raisons de craindre qu'il « craque ». Subséquemment, les deux femmes sont d'ailleurs chassées du Coudenberg⁵.

4 AGR, Bruxelles, CC, inv. 2403, fol. 22^r et AGR, Manuscrits divers, inv. 1483, fol. 51^v et 63^v.

5 *Les gestes des Ducs de Brabant. De Brabantsche Yeesten, of Rymkronik van Brabant*, éd. J.-H. Boormans et J.F. Willems, t. III, Bruxelles, Hayez, 1869, vers 9956-9965.

En octobre 1420, une rencontre entre les époux et Philippe de St-Pol, le frère du duc Jean, suggéré comme médiateur et prince alternatif par Marguerite, est prévue à Vilvoorde. Jean n'y vient pas. Philippe de St-Pol veut aller le chercher à Bruxelles. On l'informe que le duc est malade. En fait, il a procédé – sans doute pas tout à fait de son plein gré – à un nouveau départ hâtif ; il a été emmené à bonne distance de Bruxelles⁶.

Ces deux enlèvements résultent d'une brusque montée des tensions, qu'on peut faire remonter à 1418⁷. Cette année-là, Jean de Bavière, ancien évêque élu de Liège et oncle de Jacqueline, au prétexte de la tutelle qu'il prétend imposer à celle-ci, mène une guerre victorieuse, soutenue par le roi des Romains Sigismond, dans les deux comtés du Nord qui font partie de l'héritage de Jacqueline, Hollande et Zélande. Jean de Brabant, le mari de la comtesse spoliée, se révèle, selon la tradition, inefficace et velléitaire, échouant notamment au siège de Dordrecht. Le 13 février 1419, les antagonistes se rapprochent par la paix de Woudrichem, qui garantit l'autorité de Jean de Bavière, nommé co-régent et *stadhouder* des deux comtés.

Jacqueline retourne alors en Brabant avec mission de convaincre son mari de reprendre les hostilités. Elle tente de peser sur l'entourage de son mari – en convoquant le seigneur de Grimbergen – manœuvre enrayée par Guillaume van den Berghe, « favori » du duc, receveur général de toutes les finances et chambellan – il tient Jean IV sous sa coupe et représente la bête noire des villes et des barons. La réaction des partisans d'un arrangement avec Jean de Bavière survient quelque temps plus tard. Le 6 septembre 1419, en Brabant, les conseillers proches de Jacqueline sont démis, et les dames de son hôtel remplacées par des Brabançonnaises, dont la maîtresse de Jean IV, Laurette d'Assche ! Jacqueline fait entendre

6 *Ibid.*, vers 11117-11196. Edmond de Dynter use d'une formule lapidaire pour évoquer (ou dissimuler) cette péripétie : *sed dux Johannes non venit* (*Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiae et Brabantiae ac regum Francorum, auctore magistro Edmundo de Dynter, in sex libros distincta...*, éd. P.F.X. de Ram, t. III, Bruxelles, Hayez, 1854, p. 400).

7 La trame dense des événements peut être reconstituée en croisant les travaux suivants : É. de Borchgrave, « Jean IV », *Biographie nationale*, t. 10, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1889, p. 275-280 ; *Histoire du Brabant*, p. 164-165 ; A. Janse, *Een pion voor een dame. Jacoba van Beieren, 1401-1436*, Amsterdam, Balans, 2010 ; É. Bousmar, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris (1401-1436) : l'inévitable excès d'une femme au pouvoir ? », *Femmes de pouvoir, femmes politiques durant les derniers siècles du Moyen Âge et au cours de la première Renaissance*, éd. É. Bousmar, J. Dumont, A. Marchandisse et B. Schnerb (dir.), Bruxelles, De Boeck, 2012, p. 385-455.

ses protestations véhémentes et spectaculaires en plein conseil à Tervuren et obtient une manière d'accommodement, sous la forme d'un entourage « mixte », c'est-à-dire en partie choisi par ses soins.

Un nouveau rebondissement a lieu en mars 1420, avec l'assassinat à Mons de Guillaume van den Berghe, dont les deux meurtriers ne sont autres que les demi-frères de Jacqueline, bâtards de Guillaume IV ; la responsabilité de la comtesse reste hypothétique⁸. Devant cette gradation des méthodes employées, Jean IV est tenu éloigné de son épouse, qui intrigue auprès de Louvain et Bruxelles, les villes principales du Brabant. Le dernier heurt se produit le Vendredi Saint : Marguerite de Bourgogne tance vertement Jean, son gendre, qui ressort de là bouleversé et en pleurs. Son entourage le pousse à concrétiser l'option politique toujours plaidée : le 21 avril 1420, par le traité de Sint-Martensdijk, Jean de Bavière reçoit Hollande et Zélande en engagère pour 12 ans. Cela entraîne des protestations des états de Brabant, qui font entendre des plaintes contre la politique du duc, le mauvais état des finances et l'aliénation de l'héritage de son épouse.

En somme, les deux rapt ont paré une menace de révision radicale de la politique ducale : soumis à sa belle-mère et au parti de Hainaut, le jeune homme aurait repris une guerre désastreuse sur ses frontières septentrionales avec l'oncle spoliateur de son épouse. On peut parler d'une soustraction d'influence. À la manœuvre, on trouve donc un parti brabançon « philo-cabillaud » ou tout au moins rendu aux arguments de Jean de Bavière ou subverti par lui. Rappelons que depuis le milieu du XIV^e siècle, la vie politique en Hollande et Zélande s'est structurée autour de deux nébuleuses, Hameçons et Cabillauds⁹. Ce sont ces derniers qui ont accueilli Jean de Bavière comme leur nouveau leader. En Brabant, le clan au pouvoir a déjà été échaudé par l'assassinat d'un des siens, et non des moindres. Son objectif est par conséquent de garder Jean IV sous contrôle, de le soustraire physiquement au contact de son épouse et de leurs adversaires.

8 É. Bousmar, « Jacqueline de Bavière, empoisonneuse et tyrannicide ? Considérations sur le meurtre politique au féminin entre Moyen Âge et Renaissance », *L'envers du décor. Espionnage, complot, trahison, vengeance et violence en pays bourguignons et liégeois*, éd. J.-M. Cauchies, Neuchâtel, Centre européen d'études bourguignonnes, 2008, p. 73-89.

9 Sur les origines de ce conflit : H.M. Brokken, *Het ontstaan van de Hoekse en Kabeljauwse twisten*, Zutphen, Walburg Pers, 1982.

L'effet collatéral dramatique pour le crédit du monarque est que la séquence avalise l'idée d'un prince influençable.

SOUS LA MENACE DE VIRAGOS ?

Un retour s'impose, même cursif, sur les fortes personnalités féminines qui risquaient de provoquer le revirement de Jean IV.

Considérons d'abord le cas de Jacqueline, son épouse¹⁰. Née en 1401, elle a été mariée une première fois à Jean de Touraine, fils du roi de France Charles VI, mort à Compiègne le 4 avril 1417 dans des conditions suspectes alors qu'il descendait vers Paris avec son beau-père pour faire triompher le parti bourguignon dans le conseil du royaume. La mort du père de Jacqueline, Guillaume IV, en mai, la laisse seule héritière des comtés de Hainaut, Hollande et Zélande.

Ainsi, son deuxième mariage, avec son cousin Jean IV de Brabant en mars 1418, doit être compris comme répondant au souci de préserver l'indivisibilité de ses possessions, unies depuis 1299¹¹, conformément au serment prêté à son entrée en fonction.

Elle fait preuve d'un caractère énergique dans son registre et montre par son exemple les ressources et les difficultés du pouvoir féminin au début du xv^e siècle. En témoignent pour notre courte période, son esclandre en plein conseil, finalement payant, ou les pourparlers secrets qu'elle engage auprès des individus comme des villes. Par la suite, sa détermination est rendue plus évidente encore, par l'annulation *de facto* du mariage avec Jean, sa fuite en Angleterre, la guerre qu'elle entreprend pour reconquérir ses droits dans le sillage de son troisième mari, Humphrey de Gloucester, frère du roi d'Angleterre Henri V, puis une

10 Aux études citées plus haut d'A. Janse et É. Bousmar, il est utile d'adjoindre l'article de R. Nip, « Conflicting roles. Jacqueline of Bavaria (d. 1436), countess and wife », *Saints, Scholars and Politicians : Gender as a Tool in Medieval Studies*, éd. M. van Dik et R.I.A. Nip, Turnhout, Brepols, 2005, p. 189-207, qui a l'éminent mérite de démonter les préjugés de l'historiographie des xix^e et xx^e siècles.

11 Sur cette union pérenne, un des socles du futur rassemblement des principautés constitutives des Pays-Bas, 1299. *Een graaf, drie graaschappen : de vereniging van Holland, Zeeland en Henegouwen*, éd. D.E.H. de Boer, E.H.P. Cordfunke et H. Sarfaty, Hilversum, Verloren, 2000.

nouvelle évasion après sa capture et une ultime résistance désespérée en Hollande.

Nous sommes malheureusement moins bien renseignés sur le personnage de Marguerite de Bourgogne, la mère de Jacqueline¹². Sœur du duc de Bourgogne, comte de Flandre et comte d'Artois Jean sans Peur, elle demeure pourtant acquise à la défense des intérêts de l'ensemble formé par Hainaut, Hollande et Zélande depuis son mariage avec Guillaume IV (1385), même contre les progrès de la branche aînée des Valois de Bourgogne. Elle s'avère en particulier très investie dans la préservation du Hainaut, qu'elle a dirigé de fait dès le temps de son mariage. Nous l'avons vue capable de faire une scène à son tendre neveu de gendre, ou de solliciter Philippe de St-Pol pour relancer la guerre contre Jean de Bavière. Le danger qu'elle incarne prend un tour singulier quand on la sait plusieurs fois mêlée à des affaires criminelles : l'assassinat de Guillaume van den Berghe (1419), mais aussi l'empoisonnement de Jean de Bavière (1425), et un attentat contre Philippe le Bon (1433)¹³. . . Bien sûr, ces associations peuvent ressortir d'une volonté de lui nuire, mais elles contribuent à son aura malfaisante supposée.

Ter repetita placent. Jean IV échappe de peu, quelques années plus tard, à un nouvel enlèvement¹⁴. Au cours d'une partie de chasse ducale dans la forêt de Soignes, en décembre 1426, deux individus suspects sont appréhendés. L'un, Peterkin, s'enfuit, tandis que l'autre, Jean Chevalier, est arrêté et emmené au Coudenberg. Un complot est dévoilé après usage de la torture. Jean Chevalier raconte qu'il est hennuyer, de la région d'Ath. Il a combattu à Brouwershaven (13 janvier 1426) contre les Bourguignons et les Cabillauds, où il a été capturé par un certain Jean Vilain. Sous le coup d'une rançon qu'il n'arrivait pas à payer, le malheureux aux abois aurait été mandaté par Marguerite de Bourgogne et ses proches, dont le

12 Dans l'attente d'une étude scientifique qui reprendrait sa biographie à nouveaux frais, je renvoie au mémoire de licence inédit de C. Mathieu, *Marguerite de Bourgogne, comtesse de Hainaut. Essai biographique (1385-1441)*, Bruxelles, ULB, 1950.

13 Bousmar, « Jacqueline de Bavière, empoisonneuse et tyrannicide ? ».

14 La source principale est Edmond de Dynter, *Chronica nobilissimorum ducum Lotharingiae et Brabantiae*, III, p. 475-480. Une brève allusion apparaît dans *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet : en deux livres, avec pièces justificatives 1400-1444*, éd. L. Douët-d'Arcq, t. IV, Paris, Veuve J. Renouard, 1857, p. 275. La meilleure vue d'ensemble, quoique non exempte de quelques fantaisies de traduction (Jean IV se retrouve ainsi à chasser le blaireau sur une méprise liée à un toponyme!), reste F. von Löher, *Jakobäa von Bayern und ihre Zeit. Acht Bücher niederländischer Geschichte*, Nördlingen, Beck, 1869, ici, t. I, p. 365-370.

sire de Binche, pour observer Jean IV et permettre son enlèvement – un carcan fabriqué en Angleterre à son intention serait même entre les mains d'un Otton de la Motte à cette fin. Le plan consisterait à l'emmener au Quesnoy, à lui faire signer une charte où il renoncerait au Hainaut, à la Hollande et à la Zélande, puis à intimider les états de Brabant par la nouvelle de sa détention. Simultanément devrait avoir lieu la prise de contrôle du Hainaut par des hommes d'armes, l'assassinat à l'abbaye St-Ghislain du sire d'Enghien, partisan des intérêts bourguignons, etc. Détail intéressant : le signal déclencheur de l'opération serait l'envoi d'un anneau avec une pierre carrée par Jacqueline depuis Gouda. Cette dernière aurait néanmoins manifesté le souci de préserver la vie et la santé de Jean, quitte à l'emmener en Angleterre en cas d'urgence. Jean Chevalier, après ces révélations tonitruantes, joue de malchance. La proposition de le faire exécuter émise par Philippe de St-Pol est en effet contredite par Jean IV, débonnaire, qui plaide pour sa relaxe au Vendredi Saint suivant. Mais le duc trouve la mort le Jeudi Saint, et son frère, qui lui succède, n'a pas sa clémence. L'espion est par conséquent décapité, et son corps dépecé en quatre parties est exposé à Louvain, Bruxelles, Anvers et Bois-le-Duc.

Le projet de rapt dévoilé aurait été mis en œuvre en parallèle à une prise de contrôle du territoire. Il se présente donc cette fois comme un substitut commode à une guerre qui a échoué. En 1425, les armées de Jean IV, alors soutenu par les Bourguignons, la ville de Valenciennes, le comté d'Ostrevant, Englebert d'Enghien et quelques autres, avaient surclassé les forces de Gloucester, le nouveau mari de Jacqueline, contraint de la sorte à se rembarquer. Jacqueline se retrouve d'abord captive à Gand¹⁵, puis poursuit la lutte en Hollande.

15 M. Boone, « Jacqueline of Bavaria in September 1425, a lonely princess in Ghent ? », *The Ricardian : Journal of the Richard III Society*, 13, 2003, p. 75-85.

UN AVATAR DE LA FAIBLESSE PRINCIÈRE

Quand il s'agit de Jean IV, les sources narratives s'accordent pour dresser le portrait d'un prince qui ne sait pas se conduire lui-même. Selon Monstrelet, « il se méusoit par diverses manières¹⁶ ». Et, si l'on suit les mémoires attribués à Pierre de Fénin, « le duc Jehan de Brabant estoit homme de pauvre complexion de sa personne, et avec ce n'estoit mie gouverné comme à tel seigneur apartenoit¹⁷ ».

Il en ressort évidemment l'impression d'un pseudo-dirigeant suggestionné, qui se laisse gouverner, et tout particulièrement par des gens indignes. Émotif, il fait sombrer le Brabant et, par suite, les autres principautés qu'il tient de son mariage, dans l'abominable régime du favori. Il se montre affecté par la mort de Guillaume de la Mote (Guillaume van den Berghe), à Mons : « Pour la mort duquel, icellui duc, quand il vint à sa congnoissance, fut moult troublé, car il l'amoit par-dessus tous ses autres serviteurs¹⁸ ». Et, quand Philippe de St-Pol cherche à l'approcher, la coterie qui tient le prince sous sa coupe fait écran : « ceulx qui le gouvernoient laissoient à grant peine, en enuis, approcher de lui sondit frère ne les autres gens nobles et notables de la ville¹⁹ ». Chastelain le peint à son tour comme un être simple, agi par une bande. Dans son récit, on assiste à une rapide corruption de la chose publique. N'y tenant plus, nobles et bonnes villes, Bruxelles en tête, se tournent vers Marguerite de Bourgogne pour y « faire mettre provision²⁰ ».

Une telle ligne d'accusation est classique, à cette époque. Elle se retrouve peu ou prou dans le faisceau des griefs portés contre des princes de premier plan dans les deux décennies qui ont précédé : le roi d'Angleterre Richard II, l'héritier du trône d'Écosse David

16 *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, t. IV, p. 6.

17 *Mémoires de Pierre de Fénin, comprenant le récit des événements qui se sont passés en France et en Bourgogne sous les règnes de Charles VI et Charles VII (1407-1427)*, éd. É. Dupont, Paris, Jules Renouard, 1837, p. 230.

18 *La chronique d'Enguerrand de Monstrelet*, t. III, p. 281.

19 *Ibid.*, t. IV, p. 7.

20 *Œuvres de Georges Chastelain*, t. I, éd. J. M. B. C. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, Heussner, 1865, p. 170.

de Rothesay, le frère du roi de France Louis d'Orléans, ou l'un des fils du même roi, Louis de Guyenne²¹. Nos chroniqueurs avancent en terrain bien connu, où plus d'un leader politique s'est trouvé embourbé et sali, pour ne pas dire englouti à la charnière de ces deux siècles. Jean IV, à l'instar de ses devanciers calomniés, souffre d'un défaut rédhibitoire dans l'argumentaire ordinaire de la diffamation : il est jeune.

Encore faut-il s'entendre sur la définition de la jeunesse. Certes, celle-ci peut parfois être considérée comme un fait objectif. Jean IV a commencé son principat placé dans l'ombre d'un conseil de tutelle formé de 11 membres (2 abbés, 5 nobles, 4 bourgeois) nommés par les grandes villes et chargés d'assurer le gouvernement au nom des états. Ces derniers veillaient à leurs salaires. Les décisions étaient prises sans en référer au jeune duc. Ce conseil a opéré du 15 novembre 1415 à la fin août 1417²². Il faut se souvenir que Jean IV n'avait que quinze ans au moment du siège de Dordrecht, dont les historiens lui imputent l'échec et qu'ils utilisent encore de nos jours pour l'accabler.

Mais jusque quand est-on jeune ? Dans un article consacré à quelques aspects de la guerre civile en Hainaut, Véronique Flammang qualifie encore Jean IV de « jeune et faible » en 1424²³. Il a alors 21 ans. C'est perpétuer les représentations médiévales qui voyaient dans l'adolescent ou dans le jeune homme inaccompli une sorte de constitution mixte entre les complexions féminine et masculine. Selon la théorie des humeurs, l'homme est de nature chaude et sèche, la femme est froide et humide, le jeune homme chaud et humide. Cette caractéristique explique tous ses défauts : alternance de phases de vive exaltation et d'abattement, abandon aux plaisirs sensuels, irrésolution, instabilité, confiance dans l'entourage le moins sage, etc. De fait, les contempteurs du duc de Brabant soulignent à l'envi sa part de féminité et sa faiblesse physique. Ce que Chastelain consacre pour la postérité avec cette formule : « Peu estoit enclin au harnois,

21 G. Lecuppre, « A newcomer in defamatory propaganda : youth (late fourteenth to early fifteenth century) », *Character Assassination throughout the Ages*, éd. M. Icks et E. Shiraev, New York, Palgrave Macmillan, 2014, p. 135-148.

22 *Histoire du Brabant*, p. 164.

23 V. Flammang, « Partis en Hainaut ? La place de la noblesse hainuyère dans la lutte entre Jacqueline de Bavière et Jean IV de Brabant (1424-1428) », *Bijdragen en mededelingen betreffende de geschiedenis der Nederlanden*, 123, 2008, p. 541-564.

et avec ce, de féminin gouvernement, car en luy avoit peu de fait et peu de malice²⁴ ».

Décidément, la campagne indirecte des chroniqueurs a porté ses fruits, jusque dans les déclinaisons plus tardives d'une historiographie trop unanime. Les linéaments de l'article consacré à Jean dans la *Biographie Nationale* adaptent l'archétype aux valeurs bourgeoises du XIX^e siècle²⁵. Les états instituent un conseil de minorité (jusqu'à ce que Jean ait atteint l'âge de 18 ans). Le jeune duc vit dans le luxe et la dissipation. Il rencontre l'hostilité des villes devant ses prétentions à nommer par exemple Guillaume d'Assche comme amman de Bruxelles. Il se livre à ses favoris. C'est pourquoi Bruxelles incarcère Guillaume d'Assche et chasse dans les faits Jean IV. La situation s'arrange en octobre 1419. Néanmoins, Émile de Borchgrave, oublieux du snobisme de l'adultère noble en vigueur aux temps qu'il décrit, fustige la « liaison criminelle » que le prince entretient avec Laurette d'Assche. Plus tard, c'est Hubert Jansen, biographe de Jacqueline en 1967, qui présente Jean de Brabant comme « à demi arriéré²⁶ ». Enfin, Véronique Flammang, lorsqu'elle envisage la polarisation des partis nobles en 1425 invoque les liens féodaux, les liens d'obligations, les solidarités du sang, la volonté de préserver le commerce fructueux avec la Flandre – notamment dans le cas de Valenciennes, mais aussi le repoussoir que constitue la « personnalité falote » de Jean IV, qui s'est dessaisi de la Hollande et de la Zélande alors que le serment des comtes stipulait l'indivisibilité des territoires, et qui apparaît « sans envergure » et ne plaît pas pour cette raison à une partie de la chevalerie hennuyère²⁷. Ces explications psychologisantes sont contestables à double titre : d'abord parce qu'elles s'appuient sur des visions des faits induites par des auteurs idéologiquement intéressés à la perte du prince en question, ensuite parce qu'il n'est pas rare que des stratégies familiales poussent différents membres d'un même clan à choisir des positionnements opposés pour s'en sortir à tout coup²⁸.

24 *Œuvres de Georges Chastellain*, t. I, p. 170.

25 « Jean IV », *Biographie nationale*.

26 H.P.H. Jansen, *Jacoba van Beieren*, La Haye, Kruseman, 1976, p. 69.

27 Flammang, « Partis en Hainaut ? », p. 558.

28 L'exemple des Croÿ reste le plus fameux. V. Soen, « La causa Croÿ et les limites du mythe bourguignon : la frontière, le lignage et la mémoire (1465-1475) », *Mémoires conflictuelles et mythes concurrents dans les pays bourguignons (ca. 1380-1580)*, éd. J.-M. Cauchies et P. Peporte, Neuchâtel, PCEEB, 2012, p. 81-97.

Si l'on fait le choix de voyager en sens inverse, de nos contemporains aux chroniqueurs, il faut noter que ces derniers sont à des titres divers bourguignons ou tout au moins burgondophiles et écrivent à une époque où les principautés en conflit dans les années 1420 – Hainaut, Hollande, Zélande et Brabant – sont toutes tombées dans l'escarcelle de la branche aînée des Valois de Bourgogne, représentée en l'occurrence par Philippe le Bon. Or, les uns et les autres s'ingénient à bâtir un contraste soutenu entre Jean et Philippe de St-Pol, d'éducation bourguignonne, qui a leur claire préférence. Il suffit de songer aux lignes qui suivent immédiatement le portrait plus que piteux de l'aîné des frères chez Pierre de Fénin (ou tout au moins chez l'auteur de ces mémoires à la paternité débattue) : « Et pour ce, fut ordonné par le conseil de Brebant que Phelipe, son frère maisné, conte de Saint-Pol, seroit meneur et chief de la guerre pour son frère contre le duc de Clocestre²⁹ ». Philippe joue le rôle du cadet mûr, plus tôt sorti des errements de l'adolescence, le pendant brabançon du Bolingbroke opposé par la tradition à son cousin Richard II³⁰. Pourtant, à bien y réfléchir, le bilan de ce héros que serait Philippe de St-Pol n'est pas tellement plus fameux. Philippe de St-Pol est fait *ruward*, c'est-à-dire gardien ou gouverneur du Brabant en lieu et place de son aîné momentanément déchu. La guerre reprend contre Jean de Bavière, mais après la pénible récupération de deux villes brabançonnes, les hostilités cessent³¹. L'usurpateur s'est imposé. La brève régence du frère chéri des chroniqueurs est un échec.

Un dernier aspect de la mémoire liée à Jean IV réside dans le sentiment qu'il a formé un couple dysharmonieux avec Jacqueline. Éric Bousmar a souligné avec une remarquable justesse que la plupart des historiens ont mis en avant la dissemblance physique et morale des époux³², qu'il s'agisse de Pirenne, Vaughan, Jongkees, Smit, ou même de Marc Boone, selon qui « Both his reign and his marriage came to grief through a strange mix of domestic or sexual incompatibility and political failure ». Véronique Flammang s'inscrit à son tour dans cette

29 *Mémoires de Pierre de Fénin, Mémoires de Pierre de Fénin*, p. 230.

30 Une comparaison terme à terme est presque jouable sur le registre de la masculinité entre le duc Jean et le roi anglais. C. Fletcher, *Richard II : Manhood, Youth, and Politics, 1377-1399*, Oxford, O.U.P., 2011.

31 *Histoire du Brabant*, p. 165.

32 Bousmar, « Jacqueline de Bavière, trois comtés, quatre maris », p. 401.

lignée : « Jacqueline et Jean IV sont des époux mal assortis : elle est décrite par les chroniqueurs comme gaie, dynamique et déterminée, lui comme faible et pâle³³ ».

Au commencement était Monstrelet :

non obstant que si affins fussent de lignage ou de sang, sy estoient-ils bien différents de nature et de condition ; car le mary estoit homme tendre et linge et blaire, non fort mondain, et se laissoit mener et manier bien légèrement, et la dame estoit cointe beaucoup et gaye fort, vigoureuse de corps, et non proprement sortie, ce sembloit, à homme foible, si se faut rapporter au secret de son courage en cestuy endroit.

Le pâlichon et la bien portante... Antheun Janse a fait justice à la réputation de beauté de Jacqueline³⁴. Il a contribué, avec Éric Bousmar, à réhabiliter la comtesse en tant qu'agent autonome, contestant avec à propos la validité discutable de son mariage avec Jean, pour lequel les dispenses couvrant la consanguinité avaient été accordées puis retirées, cherchant à rétablir son honneur bafoué – ce que lui ont reconnu, du reste, les états de Brabant et de Hainaut –, défendant son titre à dominer les comtés dont elle avait hérité au prix d'une persévérance politique alimentée de tous les moyens à disposition. Pour gloser le titre de la biographie la plus récente de Jacqueline, il est aisé de voir qu'elle et son deuxième mari tous deux des pions de leur société politique. Dans le cas de Jean, les raptés répétés le confirment, si besoin était. On pourrait ajouter, filant la métaphore échiquienne, qu'ils sont aussi des rois – puisque le roi est la pièce à protéger, à garder sous contrôle, loin des atteintes de l'ennemi, qui ne devient puissante qu'en fin de partie, quand l'échiquier s'est dégarni suffisamment.

33 Flammang, « Partis en Hainaut ? », p. 544.

34 A. Janse, « Jacqueline of Bavaria and John of Brabant. The princely body as a political asset », *Le Corps du prince*, p. 317-339.

CONCLUSION

En somme, la séquence et tout le principat de Jean doivent être passés à l'épreuve d'une nécessaire déconstruction. Jean IV est un autre Richard II, un prince qui poursuit son droit dans un contexte difficile. L'indignation des états vient d'abord du fait qu'ils n'ont pas apprécié la manière dont le duc en quête d'autonomie s'est débarrassé du conseil de tutelle ; ils déplorent dans un second temps la perte du prestige international du Brabant, sans doute plus largement imputable à son état-major qu'à ses capacités de capitaine de quinze ans, pour plagier Jules Verne, cette fois. Le 1^{er} octobre 1420, donc, Jean IV est déchu, au bénéfice de la lieutenance de son frère. Il ne se laisse pas faire pour autant, lève des troupes dans la région rhéno-mosane, envahit le Brabant et prend Bruxelles. Sans doute surpris par une telle preuve d'énergie, les métiers se soulèvent et occupent la Grand Place. Le duc légitime finit donc par céder. Il reconnaît ses erreurs et dénonce le mauvais conseil dont il aurait été la victime en mai 1421. C'est à ce prix qu'il est réinstallé dans ses fonctions. Mais, pour lui ôter toute velléité d'indépendance, un an plus tard est édicté le *Nouveau Régiment*, un complément à la Joyeuse Entrée qui bride encore davantage le pouvoir ducal. Si bien qu'entre 1421 et 1427, les états tiennent le premier rôle en politique intérieure et qu'on voit apparaître deux nouvelles institutions : le Conseil, qui doit rendre des comptes dans une certaine mesure à la représentation du peuple, et les conseillers permanents qui offrent un conseil juridique, et mènent des enquêtes ressortissant davantage aux affaires publiques³⁵.

De Jean IV, on peut dire qu'il a suivi une politique du possible, l'amenant à se concentrer sur le Hainaut, après avoir délaissé des principautés septentrionales hors d'atteinte. Ici ou là, il fait la démonstration d'une action non dénuée de fermeté. Il récupère l'essentiel des comtés de Hollande et Zélande à la suite de la mort de Jean de Bavière, en janvier 1425, obtenant la reconnaissance par les états et procédant à des entrées

35 Sur ces développements significatifs des institutions brabançonnes, qui témoignent du déploiement opportuniste de tendances à l'œuvre depuis deux siècles : A. Uytendaele, *Le gouvernement du duché de Brabant au bas Moyen Âge (1355-1430)*, Bruxelles, Éditions de l'Université, 1975.

inaugurales. Il y nomme deux *ruiwards*. Mais à l'été, il confie les deux comtés en engagère à Philippe le Bon, qui est devenu à la faveur de ces crises l'interlocuteur majeur dans la région. Comme les états de Brabant ne veulent pas approuver la cession de l'administration de Hollande et Zélande au duc de Bourgogne, Jean se venge en faisant maltraiter par ses sbires le chancelier de Brabant, pour reprendre la terminologie de la *Biographie nationale*, qui le croque volontiers en despote juvénile³⁶. Le 27 février 1426, une sentence provisoire du pape Martin V confirme la validité de son mariage avec Jacqueline, donnant l'impression que le duc a agi du bon côté de la loi.

Tout au long de son principat, il se révèle plus utile vivant que mort : les partis cherchent à le gagner à leur cause (Jean de Bavière, la bande des Cabillauds brabançons, le couple mère-fille du Hainaut, le duc de Bourgogne), y compris par le rapt. Aussi vertigineux que cela puisse paraître, on pourrait s'amuser à considérer Jean IV comme le dernier rempart à la constitution des Pays-Bas bourguignons : lui mort, le processus s'accélère – en 1428, par le traité de Delft, Philippe le Bon est reconnu gouverneur des trois comtés pour sa cousine Jacqueline ; en 1430 a lieu la mort de Philippe de St-Pol, qui s'apprêtait à épouser Yolande d'Anjou, et dont la disparition scelle le passage du Brabant à la branche aînée de la famille. L'apparence d'un prince « fragile » peut donc cacher un ultime obstacle bien tangible.

Gilles LECUPPRE
UCLouvain, LaRHIS / IACCHOS

36 « Jean IV », *Biographie nationale*, p. 278-280.